

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
26 octobre 2001

Original: français

**Lettre datée du 23 octobre 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Belgique
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration publiée le 23 octobre 2001 par la présidence de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne, sur Chypre – processus Nations Unies (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la Belgique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jean **De Ruyt**



Annexe à la lettre datée du 23 octobre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Déclaration publiée le 23 octobre 2001 par la présidence de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne, sur Chypre – processus Nations Unies

L'Union européenne soutient le communiqué du Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, en date du 26 septembre 2001, notamment la déception liée au refus de la partie turque de participer à la réunion du 12 septembre 2001. Elle continue d'appuyer sans réserve les efforts du Secrétaire général des Nations Unies pour reprendre – sans préconditions dans la ligne de la résolution 1250 (1999) du Conseil de sécurité – la recherche d'un règlement global et durable en conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et fait appel à toutes les parties impliquées pour coopérer au processus en vue d'un règlement politique avant la fin des négociations d'adhésion de Chypre à l'Union européenne.
